

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire s'est réuni, ce Jeudi 27 mai 2021, pour sa quatrième réunion ordinaire de l'année, sous la Présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

Les échanges ont globalement porté sur les principaux faits économiques et financiers aux plans extérieur et intérieur ainsi que sur le dispositif adéquat de la politique monétaire à mettre en place au regard du contexte actuel et futur.

De l'analyse de la conjoncture économique, monétaire et financière, il y a lieu de relever ce qui suit :

➤ Au plan extérieur

Il est attendu une stabilité des produits de base en 2021 selon le rapport semestriel de la Banque Mondiale intitulé « *Commodity Markets Outlook* ». Cette stabilité serait attribuable au rebond de l'activité économique mondiale et dans certains cas, aux facteurs liés à l'offre, en particulier en ce qui concerne le pétrole, le cuivre et certains produits alimentaires. Les prix de l'énergie devraient atteindre en 2021, des niveaux globalement supérieurs de plus d'un tiers à ceux précédant la crise de Covid-19, avec un baril de pétrole qui s'établirait en moyenne à 56 dollars américains. S'agissant des cours des métaux, ils augmenteraient en moyenne de 30,0 % contre une hausse de 14,0 % pour les produits agricoles.

Toutefois, la Banque mondiale souligne que ces prévisions sont fortement tributaires des progrès de la lutte contre la pandémie de Covid-19 et des mesures de soutien mises en place dans les économies avancées.

Cependant, en dépit d'un bon approvisionnement en produits alimentaires à l'échelle mondiale, la pandémie de Covid-19 a occasionné de profondes répercussions sur la main-d'œuvre et les marchés alimentaires locaux dans le monde entier, avec comme conséquence la baisse des revenus, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'aggravation des problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au plan mondial, le FMI table sur une croissance du PIB de 6,0 % contre 5,5 % prévue initialement et -3,3 % enregistré en 2020.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, le FMI anticipe une reprise plus lente que celle observée dans d'autres régions du monde, expliquée principalement par une marge de manœuvre budgétaire et monétaire réduite, dont disposent plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, ainsi que par l'accroissement des incertitudes. Le taux de croissance économique devrait se situer à 3,4 % en 2021, résultant de l'augmentation des exportations et la bonne tenue des cours des produits de base ainsi que la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé.

➤ **Au plan intérieur**

La Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN) prévoient une accélération de l'activité économique en 2021 par rapport à 2020. Ainsi, la croissance économique devrait s'établir à 3,8 % venant de 1,7 % en 2020. S'agissant de l'inflation, il s'est observé une légère hausse des prix intérieurs sur le marché des biens et services. En rythme mensuel, l'inflation est ressortie à 0,446 % au mois d'avril 2021 contre 0,312 % en mars dernier, portant l'inflation en cumul et en glissement annuels respectivement à 1,5 % et 13,93 %. À condition inchangée, l'inflation atteindrait 4,66 % à fin décembre 2021 face à un objectif de moyen terme fixée à 7,0 % par la Banque Centrale.

Cette tendance est confirmée par les résultats de l'enquête effectuée auprès des chefs d'entreprises lesquels révèlent le maintien de la confiance de ces derniers quant à l'évolution de la conjoncture économique à court terme. En effet, le solde brut s'est établi à +16,0 % venant de +15,6 % le mois précédent.

Au niveau des finances publiques, les opérations financières de l'Etat à fin avril 2021, se sont clôturées par un excédent de 478,0 milliards de CDF contre une prévision initiale mensuelle de 167,9 milliards. Les recettes mensuelles mobilisées se sont chiffrées à 1.353,2 milliards de CDF, en dépassement de 35,4 % de leurs prévisions. Quant aux dépenses, elles ont été exécutées à 875,1 milliards de CDF, soit un dépassement de 5,2 %. Ainsi, au premier quadrimestre 2021, le solde de l'Etat affiche un important excédent de 492,1 milliards de CDF alors qu'à la période correspondante de 2020, l'Etat était déficitaire. Ceci atteste l'effort d'ajustement observé dans la gestion des finances publiques.

En avril 2021, les deux segments du marché des changes ont évolué de manière divergente. En effet, le taux de change, s'est fixé respectivement à 1 990,25 CDF le dollar américain à l'indicatif et 2 012,00 CDF au parallèle, soit une légère appréciation mensuelle de 0,6 % pour le premier et une dépréciation de 0,4 % pour le second. Depuis le début de l'année, le franc congolais s'est légèrement déprécié de 0,4 % et 0,9 %, respectivement à l'indicatif et au parallèle.

Cependant, l'Institut d'Emission maintient ses efforts initiés notamment avec une meilleure régulation de la liquidité bancaire et le respect des engagements du pacte de stabilité avec le Gouvernement.

Par ailleurs, les réserves de change se sont établies à 710,32 millions de USD, correspondant à 2 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Cependant, le total des moyens de paiements extérieurs en termes de réserves brutes se situe à 1.736,0 millions de USD.

S'agissant du secteur monétaire, le bilan de la Banque Centrale renseigne une hausse mensuelle de la base monétaire de 1,8 %, la situant à 3 906,1 milliards de CDF. Cette situation s'explique par une amélioration des avoirs extérieurs nets de l'ordre de 535,0 milliards de CDF. Par ailleurs, les avoirs intérieurs nets ont connu une contraction de 9,2 %. L'encours global du Bon BCC s'est établi à 10,0 milliards de CDF, attestant ainsi une ponction de la liquidité de 2,5 milliard de CDF. Les avoirs libres des banques demeurent négatifs à 480,5 milliards de CDF contre 541,3 milliards en mars dernier.

Eu égard au comportement de l'activité économique dans son ensemble, renseignant une stabilité laquelle ne laisse apparaître aucun choc majeur à court terme, le Comité de Politique Monétaire a décidé maintenir inchangés ses instruments de la politique monétaire. Ainsi, le taux directeur reste fixé à 10,5 %, tandis que le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme, sont maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme 0,0 %. Le Bon BCC servira pour des opérations de réglage fin de la liquidité.

Enfin, le Comité de Politique Monétaire se félicite du renforcement de la collaboration avec le Trésor public visant la consolidation de la stabilité macroéconomique. Il encourage également le gouvernement à une conclusion rapide d'un programme financier avec le FMI en vue de drainer d'avantages des investisseurs dans l'économie.

Fait à Kinshasa, le 27 mai 2021

Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Président